



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière,
de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale le **lundi 19 décembre 2022, tout de suite après l'assemblée spéciale du budget qui a lieu à 18h30**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de règlement
 - Règlement 387-2022 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensations pour l'année financière 2023 et les conditions de perception
 - Règlement 388-2022 sur les tarifs municipaux 2023
5. Appropriation surplus pour équilibre budgétaire
6. Mme Chantal Poulin – Modification contrat de travail
7. Mandat EcceTerra – Lotissement terrains parc industriel
8. Vente terrain – Entreprise RWG Inc. – Lot 6 521 909
9. Désignation des signataires – Vente terrain – Entreprise RWG Inc.– Lot 6 521 909
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 16^e jour du mois de décembre 2022.

Chantal Poulin

Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidente à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le seizième jour du mois de décembre 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour de décembre 2022

Chantal Poulin

Directrice générale